

(Maison d'Animation Globale et d'Initiatives Collectives)

Après avoir changé de nom, multiplié les initiatives en direction des jeunes et réorganisé le fonctionnement de son Conseil d'Administration sur l'année 2010-2011, la MAGIC, qui va fêter ses cinquante ans en 2012, se lance dans une nouvelle saison pleine d'innovations et d'initiatives collectives.

Les animations annuelles s'étoffent et à partir du 19 septembre, vous pourrez pratiquer :

- ☐ Sessions pour les enfants, les ados et les adultes :
 - o Aïkido : les lundis soirs
 - o Guitare : les lundis soirs (à partir de 10 ans)
 - o Danse africaine : les mardis soirs (à partir de 4 ans)
 - o Arts plastiques : les mercredis matins (pour les enfants à partir de 6 ans) et les jeudis soirs (pour les ados et les adultes)
 - o Badminton : les jeudis soirs (à partir de 8 ans)
 - o Théâtre : les vendredis soirs (à partir de 7 ans)
- ☐ Uniquement pour les ados et les adultes :
 - o Gymnastique : les mardis soirs

Nous vous invitons à venir rencontrer les animateurs de ces activités lors d'une réunion d'information et d'inscription le vendredi 9 septembre 2011 à 18h au Centre Social (28, rue de la Chaume à Broût-Vernet). Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 04.70.58.20.68 pour obtenir de plus amples renseignements.

D'autre part, le voyage des aînés se prépare. Cette année, 60 retraités partent à Grasse du 23 au 28 septembre pour découvrir Monaco, Cannes, Nice, le Marineland d'Antibes, les îles de Lérins...

Enfin, de nombreux projets sont en cours de réflexion et des commissions de travail thématiques ont été créées pour que chaque habitant puisse s'investir dans leur mise en place et leur suivi. Les 4 grands axes de travail retenus sont :

- ¶ Culture intergénérationnelle : cette commission travaille sur des activités qui intègrent une notion intergénérationnelle (voyage des aînés, projet informatique et patrimoine, pêche...)
- ¶ Education, jeunesse et citoyenneté : elle travaille sur l'implication citoyenne des jeunes et des adolescents (projet informatique et patrimoine, Projet Européen Jeunes Actifs...)
- ¶ Economie et solidarité : elle travaille sur le vivre ensemble et apporte des solutions, des alternatives sociales et économiques pour que les habitants vivent mieux sur leur territoire (centrale d'achat, service mandataire, portage de repas...)

¶ Education, prévention, famille : elle aborde les notions de prévention, d'information et d'appui aux familles (Réseau Assistantes Maternelles, formation aux 1^{ers} secours, débats...)

Si ces thématiques vous intéressent, le Conseil d'Administration du Centre Social s'est réorganisé pour que vous puissiez intégrer ces nouvelles commissions. N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements et nous accompagner dans nos réflexions.



Miss Auvergne 2009, maraine de La MAGIC, aux côtés d'André Bidaud, président du centre social.



La présence de nombreuses associations et des ateliers du centre social ont fait du forum, une journée très animée.



De la Plume... ... à Chante Alouette

Le petit journal de notre village.

Août 2011



Editorial (en forme de coup de colère).

C'est avec un peu de retard que ce numéro « De la Plume à Chante Alouette » vous parvient.

Il faut dire que le début de l'année, ses six premiers mois en fait, a été bien chargé en travail et autres activités. Plan Local d'Urbanisme, Contrat Communal d'Aménagement du Bourg et autres ont participé à remplir les emplois du temps de l'équipe municipale. En mars nous avons fêté les cent ans de monsieur le docteur Vachon. Belle cérémonie, amplement méritée pour le doyen des Broût-Vernetois, dans laquelle se sont impliquées un grand nombre des associations du village aux côtés de la mairie. En juillet nous avons aussi fêté le départ à la retraite de deux des plus connues des dames de l'école. Et puis nous avons enregistré le départ du conseil municipal, de deux de ses élus, en juin; Louis Jaffuel et Jean-Paul Valez ont souhaité, pour des raisons qui leurs sont propres, démissionner de leurs fonctions.

Mais cet éditorial ne serait pas complet s'il ne traduisait pas non plus une certaine lassitude devant ce que j'appellerais l'absence de sens de la collectivité de certaines personnes. C'est donc un éditorial en forme de coup de gueule que j'écris aujourd'hui. Le travail des élus du village (de toute commune d'ailleurs) est un travail quasiment bénévole qui prend beaucoup de temps et d'énergie. Mais certains ne se rendent pas bien compte qu'à un certain moment il faut être capable de faire des choix à travers tout ce qui est indispensable à la bonne marche d'une commune. Ces choix ne sont pas toujours faciles car il faut jongler avec un budget étriqué, des ressources en diminution, et des besoins en constante progression. Alors quand on vient nous reprocher de ne pas prêter suffisamment attention à telle ou telle demande émanant d'un particulier ou surtout d'une association (certaines étant très exigeantes), quand je lis dans une revue associative locale certaines critiques, dénuées de fondement, et surtout d'ordre totalement secondaire par rapport aux vraies priorités, je sens monter une colère bien justifiée. J'ai la tentation de dire à ces gens-là, « et bien prenez les rênes, et on verra bien ! ».

Voilà ce que j'avais à dire, bien entendu ceux qui sont concernés se reconnaitront, aux autres, à vous tous la majorité des habitants de notre beau village, je vous souhaite une bonne lecture, et surtout une bonne santé.

Pierre Houbé



Changement de communauté de communes.

Beaucoup de bruits circulent actuellement sur le projet de changement de communauté de communes. Le départ du village de la communauté de commune du bassin de Gannat pour celle en Pays St Pourcinois surprend voire inquiète les habitants de notre commune.

Pourquoi engager une telle démarche ? Combien cela va-t-il nous coûter ? Qu'en retirerons-nous ? Autant de questions auxquelles il semble nécessaire d'amener quelques éclaircissements.

Plusieurs constats sont à faire. Tout d'abord les bassins de vie bougent, et ce qui était vrai en 2001 ne l'est plus tout à fait dix ans plus tard. Une étude récente diligentée par le conseil général de l'Allier, positionne Broût-Vernet à la croisée des bassins de vie de Gannat, Saint Pourçain et Vichy (l'INSEE place, d'ailleurs, la commune dans le bassin de vie de Vichy), et reconnaît la justesse de notre démarche. L'emploi se situe majoritairement à St Pourçain, les achats se font (en dehors de nos propres commerces) à Gannat et Vichy et une majorité d'enfants du village fréquentent l'accueil de loisirs de Vendat.

La communauté de communes en pays St Pourcinois, de par sa future dimension, après sa fusion avec Varenne-Forterre (et, sans aucun doute, plus tard avec le Pays de Lapalisse), représente une véritable opportunité en termes de développement. Cette entité territoriale deviendra le quatrième pôle économique du département, avec une particularité, celle de rester fondamentalement un pôle rural. Les retombées pour une commune comme Broût-Vernet, géographiquement bien placée à quelques kilomètres de l'axe autoroutier et en bordure de l'ancienne RN 9 sont évidentes à échéance de quelques années.

D'ores et déjà, des réflexions sur l'implantation d'une zone de développement économique en bordure de la RD 2009 existent. Une telle zone est impossible à réaliser par une commune seule et ne peut être que l'œuvre d'un partenariat avec la communauté de communes à laquelle appartient la commune. L'implantation de Broût-Vernet intéresse, donc, fortement le conseil communautaire de St Pourçain permettant à cette communauté de communes d'avoir une ouverture presque directe sur l'A71. Des entreprises qui, par le biais de cette future zone, s'implanteraient sur la commune y apporteraient de l'emploi. Cet apport serait bénéfique à tous, renforçant ainsi les services du village, école, poste et commerces.

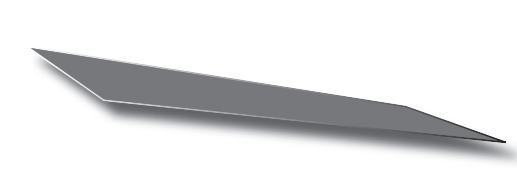
C'est dans cette optique qu'attiré par le fort dynamisme du Pays St Pourcinois, par les retombées économiques que cela ne manquera pas d'apporter à Broût-Vernet et par le souhait de refuser de prendre le risque d'être un jour englobé dans le périmètre de la future métropole, l'ensemble du conseil municipal a approuvé le choix de rejoindre St Pourçain.

Cette décision a été mûrement réfléchie, et principalement sur le plan des conséquences financières que cela ne manquera pas d'entraîner, celles-ci devraient être minimisées et compensées par les apports économiques de la communauté de commune en Pays St Pourcinois.

Le point sur les travaux du bourg.

Cette fin d'année 2011 verra s'amorcer la première partie du plan d'aménagement du bourg. Les premiers coups de pioche se feront entendre dès le mois de novembre rue de la Chaume et la première tranche de travaux va débiter par l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone. Ainsi vont disparaître les poteaux de cette rue.

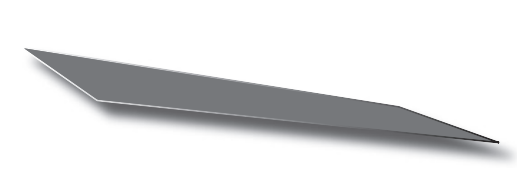
Dès le début de l'année 2012, les entreprises de terrassement et travaux publics entreranno en action pour donner à la célèbre rue de Broût-Vernet une nouvelle jeunesse. Ainsi cette voie va être entièrement refaite et des cheminements piétonniers sécurisés seront installés. Parallèlement, une place verra le jour en remplacement de l'ancien bâtiment des pompiers qui sera rasé. Des candélabres d'éclairage feront leur apparition sur les trottoirs et un parking sera aménagé.



Le Plan Local d'Urbanisme avance.

Le Plan Local d'Urbanisme du village prend tournure. Le bureau d'étude Aptitude Aménagement auquel a été confiée la tâche de réaliser ce document avance rapidement. Trois réunions ont déjà eu lieu, deux étaient publiques et la troisième a réuni les différents services de l'état ainsi que les maires des communes voisines afin de les informer de l'avancement du projet.

Déjà le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été rédigé et l'équipe municipale accompagnée par le bureau d'étude, commence à plancher sur le plan de zonage du PLU. Ce plan de zonage déterminera les espaces de la commune, précisant ceux qui seront constructibles, protégés ou agricoles. Cette phase sera rapidement suivie d'une période de consultation de la population par l'intermédiaire d'une enquête publique. C'est dans cette optique que vous serez invités à rencontrer le commissaire enquêteur afin d'exposer vos éventuelles remarques.



Le mot de Michel Goyet

Si j'en crois tous les compliments faits par les éleveurs d'oiseaux des quatre coins de France fréquentant notre village au cours des manifestations ornithologiques, Broût-Vernet serait un modèle pour la pérennité de ses commerces, en effet, beaucoup de communes plus grandes sont devenues des cités dortoirs.

Seule inquiétude : la boucherie.

Les interruptions de ce commerce ont obligé les consommateurs à prendre d'autres habitudes.

Monsieur Roumeau a repris cet établissement dans l'esprit qui faisait le succès de monsieur et madame Dagois à savoir : qualité, hygiène, diversité et excellent accueil.

Mais le nombre de clients, déjà très fidèles est insuffisant. Il faut que ce commerce perdure mais pour cela il a besoin de votre présence. Un petit effort de votre part serait donc souhaitable même indispensable.

Surtout que l'expérience montre que le départ d'un commerce entraîne le déclin des autres.

Horaires d'été:

mardi au samedi 8h -12h30 / 16h30 – 19h30

dimanche 8h – 12h

Nouveau : Carte de fidélité :

Validité 30 jours,

1 tampon par tranche de 10 € d'achat, hors vin et spiritueux

Au 31ème jour après la date de mise en service ou au 20ème tampon calcul de l'avoir obtenu

10 à 14 tampons 10 % d'avoir soit de 10 à 14 €

15 à 19 tampons 15 % d'avoir soit de 22.50 à 28.50€

Au 20ème tampon 20 % d'avoir soit 40 €



Départ en retraite à l'école.

La fin d'année scolaire a été marquée par un moment chargé d'émotions, puisqu'elle a vu le départ en retraite d'Anita Rodriguez et d'Anne Marie Caille.

C'est au cours d'une cérémonie très sympathique où les rires ont alterné avec les larmes qu'elles ont dit « au revoir » à l'école du village qu'elles ont fréquentée, pour l'une depuis 1991, et pour l'autre depuis 1981, de nombreuses années passées au service de la commune et surtout au service des enfants choyant les uns et consolant les autres. On notait, lors de cette cérémonie la présence de nombreux enseignants et ex-enseignants de l'école Claude Gillippe, ainsi que celle de Monsieur Didier Burelle, maire honoraire, qui était à l'origine du recrutement d'Anne-Marie.

Quelques jours auparavant, c'étaient les parents d'élèves qui leur rendaient aussi hommage, en présence de nombreux enfants venus faire un bisou à Anne-Marie et Anita. Là aussi, ce fut un moment plein d'émotion lorsque les enfants remirent aux deux dames les cadeaux qu'ils avaient confectionnés.

